

Annexe 5

CRITERES D'ADMISSION 1 seule option par rubrique

Lien avec la commune	résidence principale	5
	activité professionnelle	3
	impôt sur la commune (sur attestation de propriété)	2
	enfant d'un employé municipal	5
Activité professionnelle	couple dont les deux membres ont une activité professionnelle	4
Composition de la famille	couple dont un seul membre a une activité professionnelle	3
Temps d'accueil	couple dont les deux membres n'ont pas d'activité professionnelle	1
	famille monoparentale avec une activité professionnelle	5
	famille monoparentale sans activité professionnelle	4
Ressources mensuelles	QF < 901	5
	900 < QF < 1401	4
	QF > 1400	3
Handicap ou maladie*	enfant porteur	5
	parent, frère ou sœur porteur	3
Fratie	adoption de l'enfant concerné	5
	jumeaux ou naissance multiple, deux enfants de moins de trois ans	3
	frère ou sœur déjà présent dans la structure	5
Demande d'admission antérieure refusée		3

* sous réserve d'évaluation médicale au préalable

Toute fraude constatée entrainera l'éviction immédiate de l'enfant.

